

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2017

Membres présents : B. BARDET, L. CARON, J.P. CORDENOD, J.M. CURNILLON, F. CHABERT, P. FAUVET, D. GOUDARD, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, E. STUTZ, M. WIEL

Excusés : A. MONCEL (pouvoir donné à M. WIEL), P. ROBIN, M. CANTIN (pouvoir donné à J. GAUGE), P. PARE, M. HARNAL, K. SUTTER

Absent : F. BOUDOURESQUE

Secrétaire de séance : JL REVEL

Convocation et affichage : 13 juillet 2017

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est approuvé, 1 abstention pour absence

Régularisation clôture budget ateliers relais

Suite à l'entrevue avec le Trésorier, un certain nombre d'opérations comptables doivent être régularisées pour clore définitivement ce budget :

Cautions :

Atelier Bonanni : 700 €

A conserver sur le budget développement commercial, pas d'écriture.

Atelier Piroux : 500 €

Caution à rembourser par un mandat au compte 165 sur le budget général au nom de Piroux

Atelier KURK : 1 600 €

Caution à conserver, une mise en non-valeur suite à des impayés ayant été faite en 2011.

Titre sur le compte 165 à faire sur le budget général au nom de la commune.

Amortissement des subventions :

Lors de la vente des ateliers relais, un certain nombre de subventions auraient dû être amorties.

Pour régulariser :

Emission d'un mandat au compte 13913 et d'un titre au compte 777 pour un montant de 3 176.03 € (bien 2132-001)

Emission d'un mandat au compte 13913 et d'un titre au compte 777 pour un montant de 24 595 € (bien 2132-AR4)

Régularisation loyers de 2001

Suite à une erreur d'imputation concernant les loyers de Bresse Placo émis en 2001, la situation sera régularisée par un mandat au compte 1676 et un titre au compte 752 sur le budget général pour un montant de 6590.52 €

Le conseil municipal accepte ces régularisations, autorise Mme le maire à prendre les décisions budgétaires modificatives nécessaires pour le passage des écritures demandées

Travaux Résidence des Mousserons :

Suite à consultation, le cabinet d'architectes STRATES a été retenu pour un montant d'honoraires à 70 000 €. Ce cabinet sera associé à CAILLAUD Ingénierie dans ce dossier.

Les travaux ont été répartis en plusieurs phases.

Avec une tranche ferme (huisseries, couloirs et escaliers, isolation des combles), et 2 tranches conditionnelles :

- rénovation des 34 salles de bains et des 34 cuisines
- aménagement des extérieurs.

Travaux salle de sports :

La commission a rencontré les utilisateurs pour recenser toutes les idées et les besoins. Afin d'approfondir la réflexion et opérer des choix, il a été décidé de recourir à une AMO (aide à la maîtrise d'ouvrage).

Suite à consultation et au vu des 1ères analyses, il semblerait que le Cabinet SOCAD soit le mieux placé.

Voie Douce :

Le bureau d'études Dynamic Concept propose 2 tracés différents pour réaliser la phase n°2 de la voie douce, reliant le carrefour en dessous de la mairie, et le gymnase, à Treffort.

Proposition A : Voie côté école pour un total estimé de 178 000 € HT

Proposition B : Voie côté salle des sports pour un total estimé de 209 000 € HT

Des demandes de subventions ont été faites auprès de la Région, du Département et de l'Etat pour un montant attendu de 67 692 €.

La commission est favorable à la version B malgré le surcoût, car cette solution est plus logique et propose une continuité dans les tracés. Elle évite également de traverser 2 fois la route. Le conseil est invité à se positionner sur le tracé afin que le cabinet d'étude travaille sur un chiffrage plus précis, sachant que des économies peuvent être trouvées par rapport à l'estimation. Les travaux devraient être terminés pour le printemps 2018. Une vue d'ensemble et un chiffrage détaillé sera présenté lors d'un prochain conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme le choix de la commission (2 abstentions).

Point sur les travaux en cours :

-chaufferie bois : La nouvelle chaudière fuel est en place. Les travaux ont débuté le 3 juillet et se déroulent comme prévu.

-route des 3 monts : Les travaux ont également débuté le 3 juillet. L'enrochement rend les travaux difficiles mais pour l'instant aucun avenant au marché n'a été rendu nécessaire. La route est remise en service tous les week-ends. La fin du chantier est prévue pour permettre le revêtement courant novembre.

-Atelier des services techniques : le Cabinet Confluence Géotechnique a été choisi pour réaliser une étude de sols avant la finalisation du projet (avant-projet définitif) et le dépôt du permis de construire.

A ce jour, nous sommes en attente des résultats de cette étude.

Il est prévu que les travaux durent 4 à 6 mois.

Tour des commissions

Voirie : tous les travaux de 2017 sont en cours ou terminés.

Communication : les bulletins ont été distribués. La commission se réunira en septembre pour finaliser le plan de la commune.

Aménagement : Un nouveau devis a été reçu pour l'aménagement vers la fromagerie.

Compte-tenu du montant trop élevé, la commission doit retravailler sur le projet.

Concernant l'aménagement du bas de Cuisiat, les entreprises vont reprendre les bancs qui ont été endommagés lors de la pose.

Culture : l'arc en ciel au Mousserons est terminé. Une réunion sera organisée en septembre pour coordonner l'ensemble.

Le programme de la saison culturelle d'hiver est en cours : projets avec la maison du théâtre, la médiathèque et la BDP, projet de chorale,...

Il est prévu également d'installer des bibliothèques en libre-service dans les villages. Ces bibliothèques seront achalandées avec les livres issus du désherbage. Le conseil pense qu'il est indispensable d'associer les riverains à ce projet afin d'en assurer l'entretien et la surveillance.

La médiathèque proposera plusieurs animations : astronomie, interventions Luz tango, 1^{ère} page, cluedo géant en partenariat avec la Ca3b, travail autour de la justice, concours polar....

La médiathèque ne participera pas au vide-grenier du Sou des Ecoles mais organisera des ventes de livres issus du désherbage 2 fois par an (les week-ends de changement d'heure)

Forêt : les affouages ont été cubés et facturés. Un affichage va être fait pour les prochaines inscriptions.

En ce qui concerne la restructuration foncière forestière, le géomètre retenu par le Département est en train de recueillir tous les documents nécessaires.

L'agent ONF étudie la possibilité de réaliser le bardage du futur local des services techniques.

Sport : la commission se réunira après le choix de l'AMO pour la salle des sports. Elle étudie également les possibilités de réalisation d'un bike park à la Grange du Pin.

Associations : le forum aura lieu le 16 septembre selon la même organisation que l'année passée. Un certain nombre de responsables d'associations n'ayant pas reçu l'invitation pour la réunion préparatoire, un point sera fait sur la liste des destinataires.

Tourisme : la fréquentation au camping est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Les résultats des prélèvements d'eau du plan d'eau sont très bons. La DDCS a fait un contrôle sur la surveillance de la plage. Les recommandations faites ont été suivies.

Le défaut de tri des déchets pose un gros problème sur le site.

Questions diverses

Réaménagement du marché : certains conseillers proposent d'interdire la circulation sur la RD 3 afin de libérer le parking sur le champ de foire. Mme le maire estime que d'autres solutions peuvent être envisagées, les commerçants seront consultés.

Travaux mairie : une rencontre avec les architectes est prévue le 27 juillet à 18 H

Coupure électricité : prévue le 26/07 entre 15 et 16 h (route de St Etienne du Bois)

Antenne de téléphonie : Bouygues remplace ses antennes pour une meilleure transmission et une mutualisation de la 4G avec SFR

Des vols d'hélicoptère à basse altitude ont lieu entre le 6 et le 31 juillet pour la surveillance des lignes à haute tension.

Personnel communal : 2 agents du service technique sont en arrêt pour plusieurs semaines. Compte-tenu des congés annuels et des nombreuses manifestations estivales, le reste de l'équipe est fortement sollicité.

Animations estivales à Val-Revermont :

- 20 juillet : équirando à la Platte
- 21 juillet : concours de boules organisé par PRF à Cuisiat à 19h
- 22 juillet : concert à la Grange du Pin
- 23 juillet : méchouis des donneurs de sang à Saint Etienne du Bois
- 26 juillet : escalade route du Mont Myon
- 27 juillet : Sergent Poivre. Trio 100% Beatles, sous les halles à Treffort
- 29 juillet : balade contée à Treffort (Magmadart)
Concert à la Grange du Pin
- 30 juillet : balade gourmande et marché festif à Cuisiat
- 01 août : balades plantes sauvages, départ champ de foire Treffort
- 02 août : gyropodes à Treffort, dès 9h
- 05 août : concert à la Grange du Pin
- 05 et 06 août : Saint Laurent à Pressiat
- 06 août : dimanche gratuit au musée du Revermont à Cuisiat
- 10 août : l'art du sourcier à Treffort
- 12 août : vogue de Val-Revermont à Treffort
- 15 août : Miou course pédestre à Treffort et feu d'artifice
- 16 août : Op'sport du Mont Myon : escalade, parapente, VTT électrique,...
- 19 août : concert à la Grange du Pin
- 27 août : rando raid VTT du Mont Myon
- 28 août : la voie des colporteurs s'arrête à Treffort
- 02 et 03 septembre : oxyrace

Prochain Conseil Municipal :
Mardi 12 septembre ou mercredi 20 septembre à 20h30 à PRESSIAT

La séance est levée à 22 h 15